



Élargir ses connaissances sur la sinistralité dans le bâtiment.

Objectifs :

- Élargir ses connaissances sur la sinistralité dans le bâtiment.
- Analyser les principaux désordres du bâtiment et les remèdes appropriés (fondations, structures, façades et toitures).

Public :

- Négociateurs ou gestionnaires
- Personnel titulaire de la carte professionnelle ou personnel habilité (attestation d'habilitation loi numéro 70-9 du 02/01/1970 décret numéro 72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/les carte(s) détenue(s).

Les plus pédagogiques :

Animateur : Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leur connaissance de l'entreprise.


Méthodes :

Méthodes : Une pédagogie interactive favorisant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Validation / Certification :

Attestation de formation.

INFORMATION

 1 journée

€ 360 € net

Session(s) à Le Mans

- 28 janvier 2020

- 17 novembre 2020



Retrouvez cette formation dans les 5 CCI des Pays de la Loire !

Valérie Moutel

Téléphone : 02 43 21 58 12

formation.continue@lemans.cci.fr

CCI Le Mans Sarthe - Pôle Formation continue

7 avenue des Platanes

72100 Le Mans



Programme :

INTRODUCTION

- Les typologies de pathologies et leur importance
- Constat des pathologies, action préventive, action curative, les assurances du bâtiment

LES DÉSORDRES LIÉS AUX FONDATIONS ET INFRASTRUCTURES D'UN BÂTIMENT

- Les mouvements des fondations et la nature des sols
- Les désordres concernant les murs de soutènement
- Les Voirie et Réseaux Divers (VRD) et le réseau d'assainissement

LA PATHOLOGIE DES STRUCTURES ET GROS-OEUVRE

- Le cas des fissures
- Les problèmes d'humidité et d'étanchéité
- Les désordres survenus sur les balcons
- Le traitement des bois
- Les problèmes rencontrés avec les piscines

LA PATHOLOGIE DES TOITURES ET CHARPENTES

- Les soucis d'infiltrations dans les toitures et charpentes
- La transformation des combles

LES ENVELOPPES ET REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

- Le cas particulier des ITE
- Les désordres liés aux peintures et enduits (soulèvement, craquellement, etc.)

LES DÉSORDRES LIÉS AUX AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

- Le décollement des revêtements aux murs et au sol (parquet, vinyle, carrelage, etc.)
- Le fonctionnement de la condensation

FOCUS SUR LES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES

- Les désordres liés au chauffage
- Les désordres liés aux cheminées ou poêle à bois
- L'isolation acoustique.